



Evolution différenciée du chômage de longue durée selon le sexe

Table des matières :

1	INTRODUCTION	1
2	EVOLUTION COMPAREE DE LA POPULATION DE 15 A 49 ANS SELON LE SEXE	2
3	EVOLUTION COMPAREE DE LA POPULATION ACTIVE DE 15 A 49 ANS SELON LE SEXE	3
4	EVOLUTION COMPAREE DE LA POPULATION AU TRAVAIL DE 15 A 49 ANS SELON LE SEXE ET LE SECTEUR ECONOMIQUE	4
5	EVOLUTION COMPAREE DE LA POPULATION SALARIEE AU TRAVAIL DE 15 A 49 ANS SELON LE SEXE, LE SECTEUR ECONOMIQUE ET LA BRANCHE D'ACTIVITE	6
6	COMPARAISON INTERNATIONALE	9
7	FLUX DE SORTIE DU CHOMAGE DE LONGUE DUREE VERS LE REGIME DES TITRES-SERVICES	10
7.1	<i>Flux de sortie du chômage de longue durée</i>	10
7.2	<i>Ratio des sortants vers le régime des titres-services</i>	11
7.3	<i>Travailleuses titres-services en 2011 venant du chômage</i>	11
8	FLUX DE SORTIE DU CHOMAGE DE LONGUE DUREE VERS LA NON-INDEMNISATION	12
9	CONCLUSION	14

1

Introduction

Lorsque l'on retrace l'évolution du chômage de longue durée (2 ans et +) des CCI-DE de moins de 50 ans¹ depuis 2005², on note une évolution différenciée selon le sexe et l'âge.

Tableau 1

Evolution du chômage de longue durée selon le sexe et la classe d'âge

Année	< 30 ans			30 à 39 ans			40 à 49 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2005	20 313	24 663	44 977	29 478	41 274	70 752	36 005	44 320	80 324	85 796	110 257	196 053
2006	18 923	21 963	40 886	27 570	34 693	62 263	36 304	41 737	78 041	82 797	98 393	181 190
2007	17 438	19 693	37 132	23 773	27 421	51 194	32 746	34 426	67 171	73 957	81 540	155 497
2008	15 341	17 160	32 502	21 134	23 430	44 564	27 656	27 016	54 673	64 132	67 606	131 738
2009	14 907	15 365	30 272	20 999	21 245	42 244	25 527	23 520	49 047	61 433	60 130	121 563
2010	15 724	14 506	30 230	22 122	20 246	42 368	25 478	22 236	47 714	63 324	56 988	120 312
2011	15 857	13 802	29 658	22 879	19 706	42 585	25 962	21 535	47 497	64 697	55 043	119 740
2012	15 089	12 831	27 920	22 258	18 871	41 129	25 148	20 262	45 410	62 494	51 965	114 459

2005	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2006	93	89	91	94	84	88	101	94	97	97	89	92
2007	86	80	83	81	66	72	91	78	84	86	74	79
2008	76	70	72	72	57	63	77	61	68	75	61	67
2009	73	62	67	71	51	60	71	53	61	72	55	62
2010	77	59	67	75	49	60	71	50	59	74	52	61
2011	78	56	66	78	48	60	72	49	59	75	50	61
2012	74	52	62	76	46	58	70	46	57	73	47	58

Source : ONEM – statistique des paiements

Quelle que soit la classe d'âge envisagée, la diminution est plus forte chez les femmes.

Tableau 2

Chômage de longue durée selon le sexe et la classe d'âge (différence exprimée en points de base)

Année	< 30 ans			30 à 39 ans			40 à 49 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.
2012	74	52	- 22 points de base	76	46	- 30 points de base	70	46	- 24 points de base	73	47	- 26 points de base

Source : ONEM – statistique des paiements

Entre 2005 et 2012, la baisse chez les femmes est plus forte : de 22 points de base pour les moins de 30 ans à 30 points de base pour les 30 à 39 ans.

Comment expliquer cette évolution différenciée selon les sexes ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Nous allons en examiner deux, à savoir l'influence du régime des titres-services et l'influence des sanctions prononcées dans le cadre de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi.

Avant d'aborder ces 2 hypothèses, nous replacerons au préalable cette évolution dans le contexte plus général de l'évolution entre 2005 et 2012 de la population de 15 à 49 ans et des populations active, au travail et salariée de 15 à 49 ans par sexe, secteur économique et branche d'activité. Nous comparerons également l'évolution du chômage féminin de longue durée en Belgique avec celle des autres pays européens.

¹ Les CCI-DE de 50 ans et + ne sont pas repris dans notre étude du fait de l'influence importante des modifications réglementaires mises en œuvre depuis 2002 sur l'évolution de leur nombre.

² L'étude couvre la période 2005 - 2012. D'une part, c'est en 2004 que furent introduites deux mesures qui ont eu un impact important sur l'évolution du chômage de longue durée à savoir, la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi et le dispositif des titres-services ; d'autre part, les dernières données disponibles sur l'emploi se rapportent à l'année 2012.

2

Evolution comparée de la population de 15 à 49 ans selon le sexe

Dans ce chapitre, nous comparons l'évolution des populations féminine et masculine de 15 à 49 ans entre 2005 et 2012 en Belgique.

Tableau 3

Evolution comparée des populations féminine et masculine de 15 à 49 ans

Année	15 à 49 ans		
	Hommes	Femmes	Total
2005	2 525 366	2 472 014	4 997 380
2006	2 529 717	2 479 116	5 008 833
2007	2 536 788	2 486 411	5 023 199
2008	2 545 690	2 495 625	5 041 315
2009	2 551 178	2 502 853	5 054 031
2010	2 552 845	2 505 817	5 058 662
2011	2 588 377	2 527 301	5 115 678
2012	2 594 817	2 531 418	5 126 235
2005	100	100	100
2006	100,2	100,3	100,2
2007	100,5	100,6	100,5
2008	100,8	101,0	100,9
2009	101,0	101,2	101,1
2010	101,1	101,4	101,2
2011	102,5	102,2	102,4
2012	102,8	102,4	102,6

Source : Eurostat – EFT – demo_pjangroup

Entre 2005 et 2012, la population de 15 à 49 ans a augmenté de 2,6 % ; on note peu de différences selon le sexe : la hausse chez les femmes est légèrement inférieure (+ 2,4 %).

3

Evolution comparée de la population active de 15 à 49 ans selon le sexe

Dans ce chapitre, nous comparons l'évolution des populations actives³ féminine et masculine de 15 à 49 ans entre 2005 et 2012 en Belgique.

Tableau 4
Evolution comparée des populations actives féminine et masculine de 15 à 49 ans

Année	15 à 49 ans		
	Hommes	Femmes	Total
2005	2 004 600	1 679 300	3 684 000
2006	1 998 600	1 684 100	3 682 700
2007	2 001 600	1 699 100	3 700 600
2008	2 006 000	1 720 000	3 726 000
2009	1 989 700	1 709 700	3 699 300
2010	1 990 900	1 728 600	3 719 500
2011	1 959 500	1 697 600	3 656 900
2012	1 966 600	1 692 400	3 659 000
<hr/>			
2005	100	100	100
2006	99,7	100,3	100,0
2007	99,9	101,2	100,5
2008	100,1	102,4	101,1
2009	99,3	101,8	100,4
2010	99,3	102,9	101,0
2011	97,8	101,1	99,3
2012	98,1	100,8	99,3

Source : Eurostat – EFT – lfsa_agan

Si la population active totale a diminué de 0,7 % entre 2005 et 2012, cette baisse repose entièrement sur les hommes dont le nombre d'actifs a diminué de 1,9 %. A l'inverse, le nombre de femmes actives a augmenté de 0,8 %. Cette augmentation s'explique à la fois par la féminisation progressive du marché du travail qui est toujours en cours actuellement du fait que le taux de participation des femmes au marché du travail reste toujours inférieur à celui des hommes et par l'effet de la crise qui nécessite le besoin d'un 2^{ème} revenu dans le ménage.

On observe donc une grande différence dans l'évolution de la population active de 15 à 49 ans selon le sexe ; dans le chapitre suivant, nous établirons si l'augmentation de la population active féminine découle d'une hausse de la population au travail ou de la population en chômage.

³ Il est à noter que la population active décrite ici se rapporte aux données provenant de l'Enquête sur les forces de travail dont les chiffres diffèrent des données administratives notamment en ce qui concerne le chômage.

4

Evolution comparée de la population au travail de 15 à 49 ans selon le sexe et le secteur économique

Dans ce chapitre, nous comparons d'une part, l'évolution des populations féminine et masculine au travail de 15 à 49 ans et d'autre part, ces mêmes populations par secteur économique.

Tableau 5

Evolution comparée des populations féminine et masculine au travail de 15 à 49 ans

Année	15 à 49 ans		
	Hommes	Femmes	Total
2005	1 834 000	1 508 100	3 342 200
2006	1 835 000	1 516 700	3 351 700
2007	1 851 600	1 545 800	3 397 400
2008	1 861 400	1 579 000	3 440 400
2009	1 815 700	1 558 500	3 374 100
2010	1 807 900	1 566 700	3 374 800
2011	1 800 400	1 562 700	3 363 200
2012	1 791 700	1 553 000	3 344 600
<hr/>			
2005	100	100	100
2006	100,1	100,6	100,3
2007	101,0	102,5	101,7
2008	101,5	104,7	102,9
2009	99,0	103,3	101,0
2010	98,6	103,9	101,0
2011	98,2	103,6	100,6
2012	97,7	103,0	100,1

Source : Eurostat – EFT – lfsa_egan

La hausse modérée de la population active féminine (+ 0,8 %) ne trouve pas son origine dans la hausse de la population en chômage mais bien dans celle de la population au travail dont l'augmentation entre 2005 et 2012 atteint même + 3 % soit + 44 900 personnes. Sur la même période, la population au travail de sexe masculin diminue quant à elle de 2,3 % soit – 42 300 personnes.

Ces mouvements en sens opposé de la population au travail s'expliquent-ils par la crise économique qui aurait davantage touché le secteur secondaire principalement occupé par des hommes ? A la lecture du tableau 5, il semble que la crise ait également touché le travail féminin qui s'est contracté de 26 000 unités entre 2008 et 2012.

Tableau 6

Evolution comparée des populations féminine et masculine au travail de 15 à 49 ans par secteur économique ⁴

Année	Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Total des 2 secteurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2008	708 300	167 000	879 100	1 114 600	1 392 900	2 512 400	1 822 900	1 559 900	3 391 500
2009	661 600	153 100	820 600	1 116 900	1 389 700	2 510 700	1 778 500	1 542 800	3 331 300
2010	652 100	166 600	824 600	1 118 400	1 385 600	2 508 900	1 770 500	1 552 200	3 333 500
2011	649 100	156 600	807 900	1 119 100	1 391 400	2 513 900	1 768 200	1 548 000	3 321 800
2012	618 400	138 100	758 900	1 143 600	1 397 200	2 545 700	1 762 000	1 535 300	3 304 600
	81,5 %	18,2 %	100 %	44,9 %	54,9 %	100 %	53,3 %	46,5 %	100 %
2008	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2009	93,4	91,7	93,3	100,2	99,8	99,9	97,6	98,9	98,2
2010	92,1	99,8	93,8	100,3	99,5	99,9	97,1	99,5	98,3
2011	91,6	93,8	91,9	100,4	99,9	100,1	97,0	99,2	97,9
2012	87,3	82,7	86,3	102,6	100,3	101,3	96,7	98,4	97,4

Source : Eurostat – EFT – lfsa_egan2

Effectivement, c'est surtout le secteur secondaire qui a souffert durant la crise et davantage encore pour les femmes (- 17,3 %) que pour les hommes (- 12,7 %). Cependant, comme la structure de l'emploi féminin se caractérise par une prédominance du secteur tertiaire (ce secteur représente 91 % de l'ensemble des 2 secteurs), l'impact négatif de la crise sur le secteur secondaire a moins touché l'emploi féminin dans son ensemble.

A l'inverse, le secteur tertiaire a bien résisté à la crise et s'est encore développé en 2011 et 2012 (+ 1,3 %). Cependant, les hommes ont davantage profité de cette hausse (+ 2,6 %) que les femmes (+ 0,3 %).

⁴ Dans la suite du chapitre, nous nous focalisons sur les années 2008-2012 du fait d'un manque de données détaillées relatives aux branches d'activités publiées par Eurostat avant l'année 2008.

5

Evolution comparée de la population salariée au travail de 15 à 49 ans selon le sexe, le secteur économique et la branche d'activité

Dans ce chapitre, nous comparons d'une part, l'évolution des populations féminine et masculine salariées au travail de 15 à 49 ans et d'autre part, ces mêmes populations par secteur économique et par branche d'activité.

Tableau 7

Evolution comparée des populations féminine et masculine salariées au travail de 15 à 49 ans par secteur économique

Année	Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Total des 2 secteurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2008	630 900	157 800	788 700	934 900	1 264 500	2 199 400	1 565 800	1 422 300	2 988 100
2009	576 900	143 000	719 900	940 100	1 256 100	2 196 200	1 517 000	1 399 100	2 916 100
2010	574 700	156 500	731 200	942 700	1 252 300	2 195 000	1 517 400	1 408 800	2 926 200
2011	569 700	146 400	716 100	941 200	1 263 300	2 204 500	1 510 900	1 409 700	2 920 600
2012	539 700	130 000	669 700	965 300	1 268 500	2 233 800	1 505 000	1 398 500	2 903 500
	80,6 %	19,4 %	100 %	43,2 %	56,8 %	100 %	51,8 %	48,2 %	100 %
2008	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2009	91,4	90,6	91,3	100,6	99,3	99,9	96,9	98,4	97,6
2010	91,1	99,2	92,7	100,8	99,0	99,8	96,9	99,1	97,9
2011	90,3	92,8	90,8	100,7	99,9	100,2	96,5	99,1	97,7
2012	85,5	82,4	84,9	103,3	100,3	101,6	96,1	98,3	97,2

Source : Eurostat – EFT – lfsa_eegan2

Si l'on se focalise uniquement sur l'emploi salarié, les mêmes tendances apparaissent : le secteur tertiaire a bien résisté à la crise et les hommes ont davantage profité de cette bonne tenue du secteur (+ 3,3 %) que les femmes (+ 0,3 %).

Cependant, la situation de l'emploi salarié du secteur tertiaire diffère considérablement selon la branche d'activité considérée (cf. tableau 8).

Tableau 8

Evolution de la population féminine salariée au travail de 15 à 49 ans pour certaines branches d'activité⁵ dans le secteur tertiaire

	Branches d'activité en repli			Branches d'activité en progrès			
	2008	2012	Evol.	2008	2012	Evol.	
Commerce, réparations	189 300	188 200	- 0,6 %	Activités de services adm. et de soutien + Santé humaine et action sociale	398 300	437 800	+ 9,9 %
Hébergement, restauration	43 200	38 200	- 11,6 %				
Activités financières, assurances	64 300	53 100	- 17,4 %	Enseignement	206 600	215 000	+ 4,1 %
Administration publique	145 300	137 500	- 5,4 %				

Source : Eurostat – EFT – lfsa_eegan2

Entre 2008 et 2012, l'emploi a progressé au sein de certaines branches d'activité comme les services administratifs, de soutien, la santé humaine et l'action sociale (+ 9,9 %) alors que dans d'autres branches d'activité, il s'est replié.

⁵ Nous avons regroupé "activités de services administratifs et de soutien" et "santé humaine et action sociale" du fait que l'EFT et l'ONSS distribuent différemment certaines activités dans l'une ou l'autre de ces 2 branches.

Ce constat élaboré sur la base des données émanant de l'enquête sur les forces de travail est globalement corroboré par les données relatives aux salariés publiées par l'ONSS⁶ (cf. tableau 9) : dans les branches d'activité « services administratifs et de soutien » et « santé humaine et action sociale », le nombre de salariées de 15 à 49 ans a augmenté de 7,7 % entre 2008 et 2012.

Tableau 9

Evolution de la population féminine salariée au travail de 15 à 49 ans pour certaines branches d'activité dans le secteur tertiaire

	Branches d'activité en repli			Branches d'activité en progrès			
	2008	2012	Evol.	2008	2012	Evol.	
Commerce, réparations	193 548	184 201	- 4,8 %	Activités de services adm. et de soutien + Santé humaine et action sociale	375 686	404 490	+ 7,7 %
Hébergement, restauration	46 927	43 112	- 8,1 %				
Activités financières, assurances	53 441	50 758	- 5,0 %	Enseignement	183 207	189 509	+ 3,4 %
Administration publique	65 910	61 630	- 6,5 %				

Source : ONSS – brochures trimestrielle sur l'emploi salarié – nombre de travailleurs occupés

Il semble donc que la baisse plus prononcée du chômage de longue durée des femmes entre 2008 et 2012 soit en partie liée à l'évolution favorable de l'emploi salarié dans certaines sous-branches particulières⁷ dont celles qui sont directement liées aux activités développées par les entreprises titres-services :

Branche d'activité	Sous-branche	Codes NACE	Activités
Activités de services administratifs et de soutien	78	78100	Activités des agences de placement de main d'œuvre
		78200	Activités des agences de travail temporaire
	81	81210	Nettoyage courant des bâtiments
		81220	Autres activités de nettoyage des bâtiments
Santé humaine et action sociale	88	88101	Activités des aides familiales à domicile
		88999	Autres formes d'action sociale sans hébergement
Autres activités de services	96	96011	Activités des blanchisseries industrielles
		96012	Activités des blanchisseries et salons-lavoirs pour particuliers
		96099	Autres services personnels

⁶ Notons que les différences entre les chiffres émanant d'une part d'Eurostat et d'autre part de l'ONSS ne s'expliquent pas seulement par des différences de méthodologie mais aussi du fait que certains salariés relevant de l'ONSS APL ne sont pas repris dans les données de l'ONSS.

⁷ Malheureusement, les données Eurostat ne nous permettent pas de cibler exclusivement les activités développées par les entreprises titres-services.

On constate, sur la période, une hausse de 16,6 % de l'emploi⁸ féminin au sein de ces sous-branches (cf. tableau 10).

Tableau 10

Evolution comparée de l'emploi dans les sous-branches (78,81,88 et 96) liées aux activités développées par les entreprises titres-services par sexe (personnes âgées de 15 à 49 ans)

Année	Sous-branches liées aux activités Titres-services		
	Hommes	Femmes	Total
2008	59 800	188 800	248 600
2009	63 400	187 200	250 600
2010	59 800	187 300	247 100
2011	65 600	198 700	264 300
2012	67 300	220 200	287 500
	23,4 %	76,6 %	100 %
2008	100	100	100
2009	106,0	99,2	100,8
2010	100,0	99,2	99,4
2011	109,7	105,2	106,3
2012	112,5	116,6	115,6

Source : Eurostat – EFT – lfsa_egan22d

L'analyse macro-économique par sous-branche d'activité semble indiquer une évolution légèrement plus favorable de l'emploi féminin dans celles qui sont liées aux activités des entreprises titres-services. On y note également une évolution favorable de l'emploi masculin du fait probablement de l'essor des activités liées à l'intérim plus orientées sur le personnel masculin. Cependant, cette hausse est moins élevée en pourcentage et surtout en chiffres absolus du fait que les hommes sont beaucoup moins bien représentés au sein de ces branches d'activité.

Dans le chapitre 7, nous verrons que cette hausse a été en partie alimentée par la remise à l'emploi d'un nombre important de chômeuses de longue durée.

⁸ Malheureusement, Eurostat ne fournit pas de données concernant l'activité économique détaillée par sous-branche de l'emploi salarié.

6

Comparaison internationale

L'évolution favorable du chômage féminin de longue durée depuis 2005 est-il un phénomène propre à la Belgique ou retrouve-t-on les mêmes tendances chez nos voisins immédiats et en Europe, en général ?

Tableau 11

Evolution du chômage des femmes de 15 à 49 ans dont la durée de chômage est ≥ 2 ans

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
Union européenne (28 pays)	2 039 500	1 849 900	1 551 800	1 270 500	1 265 000	1 479 800	1 739 100	2 059 800	+ 1,0 %
Zone euro (17 pays)	1 353 500	1 281 800	1 140 400	999 400	1 004 400	1 163 700	1 344 000	1 605 700	+ 18,6 %
Pologne	386 000	288 200	164 300	74 600	63 900	70 600	86 500	105 700	- 72,6 % 1
Allemagne	432 200	446 100	401 400	327 400	270 300	232 000	194 700	160 100	- 63,0 % 2
Belgique	54 000	52 300	46 800	38 500	37 000	42 000	35 700	29 100	- 46,1 % 3
France	190 000	186 700	164 000	132 700	141 900	165 300	179 400	174 000	- 8,4 %
Pays-Bas	25 600	22 100	15 700	10 800	9 700	12 300	14 000	20 500	- 19,9 %

Source : Eurostat – EFT – ifsa_ugad

Lorsque l'on se base sur les chiffres du chômage harmonisé au niveau européen tels qu'ils sont issus de l'Enquête sur les Forces de travail et que l'on compare l'évolution du chômage féminin de longue durée de la Belgique et celle des autres pays européens, la Belgique affiche la 3^{ème} plus forte baisse depuis 2005. Sur la période, les 28 pays de l'Union européenne dans leur ensemble enregistrent même une stagnation du chômage féminin de longue durée (+ 1 %) et les 17 pays de la Zone euro une sensible augmentation (+ 18,6 %).

Par rapport à ses voisins immédiats, seule l'Allemagne affiche une baisse plus forte que la Belgique : - 63 % entre 2005 et 2012 contre - 46,1 % pour la Belgique.

Tableau 12

Evolution du chômage des hommes de 15 à 49 ans dont la durée de chômage est ≥ 2 ans

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2005-2012
Union européenne (28 pays)	2 013 500	1 862 200	1 526 000	1 281 600	1 342 400	1 679 600	2 060 300	2 407 300	+ 19,6 %
Zone euro (17 pays)	1 252 500	1 222 100	1 067 000	939 700	990 900	1 207 200	1 467 900	1 769 400	+ 41,3 %
Pologne	354 900	272 800	158 800	56 300	53 400	66 600	85 200	99 800	- 71,9 % 1
Allemagne	545 800	545 500	466 200	390 400	353 900	321 500	277 100	233 000	- 57,3 % 2
Roumanie	138 300	111 800	77 100	65 000	51 300	41 900	55 100	64 400	- 53,4 % 3
Autriche	7 300	4 500	3 900	3 900	3 500	3 400	4 600	4 600	- 37,0 % 4
République tchèque	44 100	40 100	26 800	22 300	18 500	24 200	23 500	30 500	- 30,8 % 5
Finlande	8 800	7 000	5 700	2 200	2 900	4 600	7 400	7 000	- 20,5 % 6
Slovaquie	95 900	89 200	71 900	54 900	48 900	63 700	75 200	76 700	- 20,0 % 7
Pays-Bas	29 900	24 200	14 500	9 000	7 600	10 900	17 800	24 000	- 19,7 % 8
Belgique	49 000	45 100	40 400	38 500	41 200	43 700	38 400	41 000	- 16,3 % 9
France	154 700	173 500	168 700	133 800	141 000	184 000	190 400	198 900	+ 28,6 %

Source : Eurostat – EFT – ifsa_ugad

Cette forte baisse du chômage féminin de longue durée en Belgique est d'autant plus remarquable que le chômage masculin de longue durée s'est contracté dans une bien moindre mesure (- 16,3 %). Il s'agit d'une tendance atypique par rapport aux autres pays européens. En effet, les pays européens les mieux classés par ordre décroissant du chômage féminin de longue durée le sont aussi par ordre décroissant du chômage de longue durée masculin. Ainsi, la Pologne (respectivement - 72,6 % et - 71,9 %), l'Allemagne (respectivement - 63 % et - 57,3 %), la Roumanie (respectivement - 41,5 % et - 53,4 %).

Il semble donc que la Belgique se démarque des autres pays de l'Union européenne par une baisse atypique du chômage féminin de longue durée dans la classe d'âge des 15 à 49 ans entre 2005 et 2012.

7

Flux de sortie du chômage de longue durée vers le régime des titres-services

Pour estimer le flux de sortie du chômage de longue durée vers le régime des titres-services, nous avons procédé en 3 temps :

- nous avons calculé le flux de sortie sur une base trimestrielle⁹ des CCI-DE de moins de 50 ans (personnes différentes) des 4 trimestres suivants (T3 2011, T4 2011, T1 2012 et T2 2012) dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans ;
- nous avons ensuite calculé la proportion des sortants qui se retrouvent dans le régime des titres-services¹⁰ ;
- enfin, nous avons comparé la forte baisse de l'effectif des chômeuses de longue durée de moins de 50 ans avec la forte hausse de l'effectif des travailleuses titres-services issues du chômage.

7.1

Flux de sortie du chômage de longue durée

Tableau 13

Flux de sortie dans les 12 mois du chômage de longue durée selon le sexe et la classe d'âge – chômeurs indemnisés entre T3 2011 et T2 2012

	< 30 ans			30 à 39 ans			40 à 49 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Effectifs	23 847	21 502	45 349	31 394	29 378	60 772	33 273	28 755	62 028	88 514	79 635	168 149
Sorties	10 195	10 004	20 199	10 914	12 201	23 115	9 549	9 945	19 494	30 658	32 150	62 808
Flux	43 %	47 %	45 %	35 %	42 %	38 %	29 %	35 %	31 %	35 %	40 %	37 %

Source : ONEM – statistique des paiements

37 % des CCI-DE de moins de 50 ans dont la durée du chômage est égale ou supérieure à 2 ans sont sortis du chômage au cours d'un des 4 trimestres suivants. Le flux de sortie diminue avec l'âge : il est le plus élevé chez les moins de 30 ans (45 %) et le plus bas chez les 40 à 49 ans (31 %).

Quelle que soit la classe d'âge envisagée, le flux de sortie est supérieur chez les femmes.

Tableau 14

Flux de sortie dans les 12 mois du chômage de longue durée selon le sexe et la classe d'âge (différence exprimée en %) - chômeurs indemnisés entre T3 2011 et T2 2012

	< 30 ans			30 à 39 ans			40 à 49 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.	Hommes	Femmes	Diff.
Flux	43 %	47 %	+ 4 points %	35 %	42 %	+ 7 points %	29 %	35 %	+ 6 points %	35 %	40 %	+ 6 points %

Source : ONEM – statistique des paiements

Le flux de sortie des femmes est 6 points %¹¹ plus élevé que celui des hommes.

⁹ Il s'agit ici de sortie externe sur une base trimestrielle : une sortie externe est comptabilisée lorsque la personne a reçu une allocation en tant que chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi au cours d'un trimestre X et aucune allocation de l'ONEM en tant que chômeur complet au cours du trimestre X+1. Une personne qui sort plusieurs fois au cours des 4 trimestres n'est comptée qu'une seule fois.

¹⁰ Pour l'année 2011, les données concernant les travailleurs titres-services sont basées sur le recensement annuel des contrats conclus alors que pour l'année 2012, comme le recensement n'est pas encore clôturé, ces données proviennent de la firme émettrice des titres-services (Sodexo) qui comptabilise seulement les travailleurs actifs.

¹¹ 6 points % est l'arrondi de 5,7 points %.

7.2

Ratio des sortants vers le régime des titres-services

Tableau 15

Flux de sortie du chômage de longue durée vers le régime des titres-services selon le sexe et la classe d'âge – ratio des sorties TS/ sorties totales

	< 30 ans			30 à 39 ans			40 à 49 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sorties TS	24	967	991	58	1 131	1 189	44	977	1 021	126	3 075	3 201
Part du flux vers TS	0,2 %	9,7 %	4,9 %	0,5 %	9,3 %	5,1 %	0,5 %	9,8 %	5,2 %	0,4 %	9,6 %	5,1 %

Source : ONEM – statistique des travailleurs titres-services

Comme le régime des titres-services cible le travail ménager, les sorties vers ce régime concernent presque exclusivement les femmes. Le ratio par rapport au total des sorties s'élève d'ailleurs à près de 10 % chez les femmes. Autrement dit : près de 10 % des chômeuses de longue durée qui sortent du chômage se dirigent vers le régime des titres-services contre 0,4 % pour les hommes. Quant aux autres sorties, elles mènent vers d'autres types d'activité ou différentes formes d'inactivité. Par ailleurs, ce ratio est pratiquement le même quelle que soit la classe d'âge ; il varie ainsi de 9,3 % à 9,8 %.

De plus, on peut estimer que le régime des titres-services n'a pas seulement permis à des demandeuses d'emploi de retrouver du travail. Un certain nombre de travailleuses qui occupaient des emplois ordinaires ont également quitté ceux-ci pour occuper les nouveaux emplois titres-services. Ces postes de travail ainsi libérés ont permis à d'autres demandeuses d'emploi de retrouver du travail. Cet effet indirect doit sans doute aussi être pris en compte pour expliquer en partie le flux de sortie plus élevé des chômeuses.

7.3

Travailleuses titres-services en 2011 venant du chômage

Au cours de la période 2004-2010, le nombre de chômeuses de longue durée de moins de 50 ans a baissé de 49 083 unités. A titre de comparaison, pendant le même laps de temps, le nombre de travailleuses titres-services, qui étaient au chômage l'année précédant l'engagement, s'élevait à 62 396 personnes. Comme il nous a été impossible de circonscrire précisément au sein de cette population les chômeuses de longue durée de moins de 50 ans, nos données se rapportent ici aux chômeuses, toutes classes d'âge confondues et toutes durées confondues.

Tableau 16

Comparaison entre le nombre de CCI-DE de sexe féminin (< de 50 ans, 2ans et +) et le nombre de travailleuses TS venant du chômage

Année	Chômeuses de longue durée	Travailleuses TS venant du chômage
2004	106 071	5 843
2005	110 257	6 749
2006	98 393	7 474
2007	81 540	7 867
2008	67 606	8 133
2009	60 130	9 395
2010	56 988	16 935
2004-2010	- 49 083	62 396

Source : ONEM – statistique des travailleurs titres-services et des paiements

En conclusion, il semble donc que le succès du régime des titres-services explique en partie le fait que le flux de sortie des chômeuses de longue durée soit plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

8

Flux de sortie du chômage de longue durée vers la non-indemnisation

Dans le second volet de notre étude, nous allons aborder l'effet des sanctions appliquées lors de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi.

Comme un flux de sortie n'est comptabilisé qu'en cas de non-indemnisation, nous ne prendrons en considération que les sanctions qui débouchent sur de la non-indemnisation : les suspensions temporaires, les exclusions et depuis 2011, les renoncements volontaires. Malheureusement, il ne nous est pas possible d'extraire parmi les chômeurs sanctionnés ceux qui enregistrent une durée de chômage de 2 ans et +. Etant donné que les sanctions de ce type ne sont possibles qu'après 19 mois de chômage au moins pour les chômeurs de moins de 25 ans et qu'après 25 mois de chômage au moins pour ceux de 25 ans ou plus, nous pouvons considérer que la plupart des sanctions concernent des chômeurs de longue durée.

La question précise est la suivante : observe-t-on au cours de la période 2005-2012 une différence significative selon le sexe dans l'évolution du nombre de sanctions débouchant sur la non-indemnisation ?

Tableau 17

Evolution du nombre de sanctions du fait de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi 2005-2012

Année	Hommes				Femmes			
	Sanctions temporaires	Exclusions	Renoncements volontaires	Total	Sanctions temporaires	Exclusions	Renoncements volontaires	Total
2005	457	61	0	518	316	16	0	332
2006	1 688	627	0	2 315	1 554	333	0	1 887
2007	2 471	1 622	0	4 093	2 425	906	0	3 331
2008	3 051	2 817	0	5 868	3 374	1 760	0	5 134
2009	3 916	4 224	0	8 140	3 969	2 377	0	6 346
2010	3 399	3 629	0	7 028	3 303	2 037	0	5 340
2011	3 155	3 429	212	6 796	2 976	2 021	550	5 547
2012	3 045	3 372	400	6 817	2 856	1 940	931	5 727
2005-2012	21 182	19 781	612	41 575	20 773	11 390	1 481	33 644
		Personnes différentes		29 368	Personnes différentes		24 570	
			54 %				46 %	

Source : ONEM – statistique des sanctions

L'évolution du nombre de sanctions du fait de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi ne montre pas de déséquilibre au détriment des femmes. Au contraire, celles-ci encourent depuis 2005 moins de sanctions débouchant sur de la non-indemnisation que les hommes (46 % des sanctions contre 54 % pour les hommes). Sur l'ensemble de la période, la différence s'élève à 7 931 unités. Toutefois, on observe davantage de femmes qui renoncent volontairement aux allocations de chômage et se retirent de la sorte du marché du travail (1 481 femmes depuis 2011 contre 612 hommes).

Avant 2005, c'était le contraire car les exclusions résultant de l'article 80 touchaient essentiellement les femmes : entre 1997 et 2004, 73 % des exclusions concernent des femmes (cf. tableau 18).

Tableau 18
Evolution du nombre d'exclusions du fait de l'article 80 (chômage anormalement long)

Année	Art.80	
	Hommes	Femmes
1997	5 204	14 699
1998	3 652	11 293
1999	2 916	8 566
2000	2 548	7 588
2001	2 365	6 575
2002	2 329	5 787
2003	2 398	5 961
2004	2 574	4 965
1997-2004	23 986	65 434
2001-2004	9 666	23 288
Personnes différentes¹²		
2001-2004	9 040	22 172
	29 %	71 %

Source : ONEM – statistique des sanctions

L'impact du nombre de sanctions n'a donc pas été un facteur déterminant de l'évolution du chômage de longue durée des femmes. D'une part, le nombre d'exclusions était plus élevé du temps de l'art. 80 que dans le cadre de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi ; d'autre part, les exclusions art. 80 touchent plus les femmes alors que les sanctions du fait de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi concernent davantage les hommes.

En conclusion, nonobstant le fait que les observations formulées ici concernent l'ensemble des CCI-DE et pas seulement les chômeurs de longue durée, le nombre de sanctions relatives à la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi n'expliquent pas la baisse plus importante du nombre de chômeurs de longue durée de sexe féminin.

¹² Les données des personnes différentes art.80 ne sont disponibles qu'à partir de 2001. Elles sont, en outre, très proches du nombre total d'exclusions art.80 .

9

Conclusion

On observe en Belgique une baisse importante du chômage féminin de longue durée entre 2005 et 2012. Il s'agit d'un phénomène atypique car il touche les hommes dans une bien moindre mesure. La Belgique se démarque ainsi de la plupart des autres pays européens où le chômage de longue durée ne montre pas une évolution aussi différenciée selon le sexe.

Pour expliquer en partie ce phénomène, nous nous sommes cantonné à 2 facteurs explicatifs pour lesquels nous disposons de données en interne à savoir, l'influence du régime des titres-services et l'impact du nombre de sanctions prononcées dans le cadre de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi.

L'analyse macro-économique témoigne d'une hausse importante de l'emploi féminin dans les branches d'activité économique liées aux activités développées par les entreprises titres-services.

L'étude des flux de sortie du chômage de longue durée vers le régime des titres-services entre T3 2011 et T2 2012 confirme que la hausse de l'emploi féminin a été en partie alimentée par l'entrée dans ce secteur d'un nombre important de chômeuses de longue durée entre 2005 et 2012.

Par contre, la baisse du chômage de longue durée des femmes ne semble pas avoir été influencée par l'évolution du nombre de sanctions car celui-ci a plutôt baissé pour les femmes et augmenté pour les hommes.